

**DEPARTEMENT DES LANDES (40)****VILLE DE SAINT-VINCENT DE TYROSSE**

24 avenue Nationale  
40230 SAINT-VINCENT DE TYROSSE

Tel : 05 58 77 00 21  
contact@tyrosseville.com

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 15 NOVEMBRE 2022

**N° 20221115\_05**

L'an deux mille vingt-deux, le quinze novembre, à dix-huit heures trente, le Conseil Municipal de la Commune de Saint-Vincent de Tyrosse, dûment convoqué le neuf novembre, s'est réuni en Mairie, au lieu ordinaire de ses séances, **sous la présidence de M. Régis GELEZ, Maire en exercice.**

Nombre de membres afférents au Conseil Municipal	29	Date de convocation	Le 9 novembre 2022
Nombre de présents	25	Date d'affichage	Du 21/11/2022 au 22/01/2023
Nombre de pouvoirs	3	Secrétaire de séance <i>(conformément à l'article L 2121-17 du CGCT)</i>	M. Pierre LAFFITTE
Suffrages exprimés	28	Rapporteur	M. LE MAIRE
Nomenclature	1.2	Certifiée exécutoire	Le 21 novembre 2022

**PRESENTS :** M. Régis GELEZ, M. Pierre LAFFITTE, Mme Stéphanie MORA-DAUGAREIL, M. Régis DUBUS, Mme Christine GAYON, M. Guy LUQUE, M. Jean-Marie LAFITTE, M. Alain LACAVE, Mme Sylvie BARTHELEMY, M. François MARTOUREY, Mme Patricia MORENO, M. Pascal BROCA, Mme Céline WAGNIART, M. Thierry ZALDUA, M. Joffrey ROMAIN, Mme Christelle ELOZEGUY, M. Julien LEROY, Mme Patricia GATEL, M. Stéphane JACQUOT, Mme Béatrice DUCASSE, Mme Marielle LABERTIT, M. Gilles DOR, Mme Coralie LECOLIER, M. Daniel GAUYAT, Mme Hélène LASSALLE

**ABSENTS AYANT DONNÉ POUVOIR :** Mme Emmanuelle BRESSOUD, à M. Régis GELEZ ; Mme Adeline COUMAILLEAU, à M. Daniel GAUYAT ; M. Thomas CASAMAYOU, à M. Gilles DOR

**ABSENTE EXCUSÉE :** Mme Fusilha DESTENABE.

*Quorum atteint : conformément à l'article L2121-17 du CGCT, le Conseil Municipal est valablement autorisé à délibérer.*

**OBJET : RAPPORT ANNUEL DE DELEGATION DE SERVICE PUBLIC POUR LA GESTION DES ARENES**

Conformément à l'article L.1411-3 du Code Général des Collectivités Territoriales, dès la communication du rapport mentionné à l'article 52 de l'ordonnance du 29 janvier 2016 susmentionnée (*le concessionnaire produit chaque année un rapport comportant notamment les comptes retraçant la totalité des opérations afférentes à l'exécution du contrat de concession et une analyse de la qualité des ouvrages ou des services. Lorsque la gestion d'un service public est déléguée, y compris dans le cas prévu au III de l'article 6 de la présente ordonnance, ce rapport permet en outre aux autorités concédantes d'apprécier les conditions d'exécution du service public*), son examen est mis à l'ordre du jour de la plus prochaine réunion de l'assemblée délibérante qui en prend acte.

L'association AUDAZ PRODUCTIONS a produit à la Commune le rapport joint (réception le 26/10/2022) comportant notamment les comptes retraçant la totalité des opérations afférentes à l'exécution de la délégation de service public pour la gestion des Arènes Marcel Dangou et un rapport technique et artistique.



Après avoir écouté le rapporteur en son exposé et en avoir délibéré,

**VU** le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment l'article L.1411-3,

**VU** l'article 52 de l'ordonnance 2016-65 du 29 janvier 2016 relative aux contrats de concession,

**CONSIDÉRANT** l'avis favorable de la Commission Administration générale – Finances qui s'est réunie le 3 novembre 2022,

### **LE CONSEIL MUNICIPAL**

**PREND ACTE** du rapport artistique et financier 2022 de l'Association AUDAZ PRODUCTIONS ci-annexé.

*La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Pau dans un délai de deux mois à compter de sa publication.*

*La saisine de la juridiction peut se faire par envoi sur papier, dépôt sur place ou en ligne via le site sécurisé : [www.telerecours.fr](http://www.telerecours.fr).*



Le Maire,  
Régis GELEZ.

Le secrétaire,  
Pierre LAFFITTE.



# COMPTE RENDU DE LA TEMPORADA 2022 à ST VINCENT DE TYROSSE

## PREAMBULE

Le présent rapport, à caractère technique, artistique et financier, concerne, l'exploitation des arènes de ST VINCENT DE TYROSSE pour la temporada 2022.

Cette gestion a été déléguée à l'association AUDAZ Productions par la commune de Tyrosse dans le cadre d'un contrat de délégation.

Ce rapport a pour objet de satisfaire aux obligations contractuelles d'informations annuelles précisées par l'article L 1411-3 du CGCT.

## I/- COMPTE RENDU TECHNIQUE

♦ Dans son offre en date du 02 janvier 2022, l'association AUDAZ Productions s'était engagée à organiser dans le cadre des fêtes 2022 une corrida de toros le dimanche 17 juillet.

Suite à une réunion les élevages évoqués en CTEM, SAN SEBASTIAN, MARGE, TURQUAY et PAGES MAILHAN furent tous visités du 2 au 4 mars.

A l'issue de ces visites, le choix s'est porté unanimement sur le lot de PAGES MAILHAN suite à son immense triomphe de 2021 et avec une présentation irréprochable.

Concernant la terna de toreros, les représentants de la CTEM et l'association AUDAZ Productions décidèrent mi-avril de revenir à un cartel plus classique avec un MORENITO DE ARANDA torero de Madrid, chef de lidia exemplaire (9 oreilles à las ventas), THOMAS DUFAU le matador local triomphateur de 2019,2021 et JOSE GARRIDO un des jeunes diestro les plus talentueux de sa génération.



♦ On note aussi que l'engagement de maintenir le prix des spectacles au même tarif qu'en 2021 a été tenu.

♦ En ce qui concerne la publicité, l'association AUDAZ Productions se félicite une année encore de la confiance et de la parfaite collaboration rencontrées avec les services municipaux, la CTEM et le Comité des fêtes.

Cette collaboration a aussi permis à une société privée d'améliorer notre couverture publicitaire par l'engagement de la société média diffusion a sillonné 15 jours durant notre région pour y apposer 2.000 Affiches et distribuer 20.000 affichettes sur la cote, Dax et Bayonne.

De plus 30 panneaux en 120 x 80 cm financés par l'association AUDAZ Productions et posé par les employés de la ville ont permis de diffuser la corrida toros.

Une des satisfactions de la saison vient de la couverture de la corrida par France Bleu Gascogne et Sud Ouest via son supplément notamment. Cet effort supplémentaire a eu des répercussions importantes pour la commune à l'image des répercussions dans tous les sites spécialisés mondiaux, la ville a rayonné à l'international.

L'autre point fort fut notre présence accrue dans tous les réseaux sociaux via la page Facebook des arènes, twitter ou instagram en collaboration avec le service communication de la mairie.

## II/- COMPTE RENDU ARTISTIQUE

### a) - La corrida

La corrida 2022 a tenu ses promesses sur le plan ganadero et artistique, elle fut historique de part la qualité des six toros tous propice au triomphe. Cette course très importante a surtout séduit par son comportement noble, encastés, malheureusement les toreros furent maladroits épée en main ce qui les priva d'un triomphe majuscule.

Sur le plan humain les trois matadors proposèrent une prestation d'un grand niveau avec un engagement irréprochable.

Morenito de Aranda proposa deux faenas profondes et très intenses, il coupa une oreille qui méritait bien plus, il fut le plus convainquant des trois matadors.

Thomas DUFAU coupa fut ovationné après ses deux adversaires proposant une prestation sérieuse basée sur le classicisme et l'esthétique.

Quant à Jose Garrido, il a séduit comme à son habitude avec une tarde très artiste, un toreo personnel qui lui permit de couper un total de deux oreilles et sortir en triomphe.



### III/- BILAN

#### a) - Les satisfactions

- relancer les arènes, les faire vivre dans un contexte extrêmement difficile face à une canicule pesante et un climat de peur exagéré généré par les médias.
- Relations nouvelles et accrues avec le quotidien SUD OUEST et France Bleu.
- Notre présence accrue de tous les instants dans les réseaux sociaux.
- Relations excellentes de partenaire avec la mairie et son service communication.
- Une billetterie en ligne indispensable pour l'avenir et en temps de pandémie car très adaptable.
- Plus de 150 jeunes de moins de 24 ans présents à la corrida.
- Relations sincères et de confiance avec la CTEM, le Comité des fêtes et le CTT.
- 25 nouveaux panneaux grands formats pour tous les spectacles.
- Une corrida historique grâce à l'immense qualité du bétail, avec pour la troisième année consécutive un triomphe majeur d'un matador dans nos arènes.

#### b) - Les regrets

- Une fréquentation très décevante à la Corrida du principalement à la canicule et à l'impossibilité pour la ville de célébrer le fameux dimanche des fêtes dans les conditions optimales et malgré une programmation des fêtes « normale ».
- Trop peu de Tyrossais aux arènes (réflexion à mener sur ce problème).
- Aucune entreprise locale n'a souhaité participer à un partenariat avec nos arènes.
- Suite au déficit de notre association de 21 713 euros cette année nous sommes encore obligés de renégocier avec les professionnels et de combler le déficit avec nos deniers personnels pour la quatrième année consécutives.

#### c) - Les souhaits pour 2022

- Réduire de manière drastique les invitations.
- Un meilleur contrôle aux entrées, changement de fonctionnement ?
- Réadapter le cahier des charges en adéquation avec les réalités économiques actuelles, trouver ensemble de solutions viables, concrètes à moyen et à long terme afin de générer des fonds pour rentabiliser la corrida.
- Penser un calendrier favorable sans concurrence à moyen et long terme, revenir à une concurrence directe avec Mont de Marsan serait une catastrophe économique pour la corrida.
- Développer les partenariats, les fonds privés sont devenus indispensables.
- Réaménagement des corrales afin de pouvoir accueillir 8 toros et surtout améliorer la sécurité des intervenants.
- Plus de coopération avec les offices du tourisme , entreprises, associations, environnants afin de communiquer plus, mieux et avoir d'autres points de ventes.

Envoyé en préfecture le 21/11/2022

Reçu en préfecture le 21/11/2022

Affiché/Publié le 21/11/2022

ID : 040-214002842-20221115-20221115\_05-DE

**COMPTE RENDU FINANCIER 2021**

	<b>CORRIDA</b>		<b>TOTAL</b>
<b>1/- PRODUITS</b>			
Entrées	49 922		49 922
Viande	463		463
Landes émotions bénéfiques	3 702		3 702
			-
Sous-total 1	54 087	-	54 087
			-
<b>2/- CHARGES</b>			
Toros (toros - transport - sobrero - abattage - mayoral - ...)	22 500		22 500
Toreros (Cachets - frais-sécurité sociale...)	36 900		36 900
Publicité	5 600		5 600
Assurance spectacle et chirurgien et RC	2 200		2 200
Cavalerie, aguazil,harmonie,arrastre...	5 600		5 600
SACEM , URSSAF	1 400		1 400
Frais administratifs	700		700
Frais divers	900		900
			-
Sous-total 2	75 800	-	75 800
			-
			-
<b>RESULTAT BRUT</b>	- <b>21 713</b>	-	- <b>21 713</b>
			-
CONVENTION	1 500		1 500
			-
			-
<b>RESULTAT ECONOMIQUE</b>	- <b>23 213</b>	-	- <b>23 213</b>